

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 1 de l'ordre du jour**

**CX/FICS 06/15/1**  
**31 juillet 2006**

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**  
**COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION**  
**DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

**Quinzième session**

**Mar del Plata, Argentine, 6 -10 novembre 2006**

*La réunion se tiendra à : Hotel Costa Galana, Boulevard Marítimo Patricio Peralta Ramos 5725  
Bahia de Playa Grande, Mar del Plata (CP 7600), Argentina  
du lundi 6 novembre à 10 heures au vendredi 10 novembre 2006*

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Objet</b>	<b>Cote du document</b>
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 06/15/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	<a href="#">CX/FICS 06/15/2</a>
3.	Avant-projet des normes et des textes apparentés à l'étape 4	
3 (a)	Avant-projet de révision de Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats	<a href="#">CX/FICS 06/15/3</a>
	- Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/FICS 06/15/3-Add.1</a> <a href="#">CX/FICS 06/15/3-Add.2</a>
3 (b)	Avant-projet d'annexes aux Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires	<a href="#">CX/FICS 06/15/4</a>
	- Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/FICS 06/15/4-Add.1</a> <a href="#">CX/FICS 06/15/4-Add.2</a>
4.	Document de travail sur des questions liées au Code Codex de déontologie du commerce international des denrées alimentaires	<a href="#">CX/FICS 06/15/5</a>
5.	Autres questions et travaux futurs	
6.	Date et lieu de la prochaine session	
7.	Adoption du rapport	

**NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

**Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 06/15/1):** Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

**Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex (CX/FICS 06/15/2):** Ce document d'information, établi par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises par la vingt-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius et par d'autres comités et groupes spéciaux du Codex.

**Point 3 de l'ordre du jour – Avant-projet des normes et des textes apparentés à l'étape 4 :**

**Point 3 (a) de l'ordre du jour – Avant-projet de révision de Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats (CX/FICS 06/15/3):** À sa quatorzième session le Comité est convenu de renvoyer à l'étape 2 l'Avant-projet de révision des Directives, intitulées désormais «Principes et directives pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats», pour remaniement par un groupe de travail physique animé par les États-Unis d'Amérique (ALINORM 05/29/30, paragraphe 86). Les résultats du groupe de travail physique sont contenus dans le document CX/FICS 06/15/3. Les observations à l'étape 3 sont réunies dans le document CX/FICS 06/15/3-Add.1.

**Point 3 (b) de l'ordre du jour - Avant-projet d'annexes aux Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 06/15/4):** À sa quatorzième session, le Comité est convenu de renvoyer l'Avant-projet d'annexes aux Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires à l'étape 2 pour remaniement par un groupe de travail physique dirigé par les États-Unis d'Amérique. Le Comité est convenu de poursuivre les travaux sur les cinq annexes en même temps et dans le cadre d'une annexe unique et d'en informer la Commission à sa vingt-neuvième session par le biais du Comité exécutif. (ALINORM 06/29/30, paragraphe 15). Les résultats du groupe de travail physique sont contenus dans le document CX/FICS 06/15/4. Les observations à l'étape 3 sont réunies dans le document CX/FICS 06/15/4-Add.1.

**Point 4 de l'ordre du jour - Document de travail sur des questions liées au Code Codex de déontologie du commerce international des denrées alimentaires (CX/FICS 06/15/5):** À sa quatorzième session, le Comité a constitué un groupe de travail intrasession chargé d'examiner les questions soumises par le Comité du Codex sur les principes généraux à sa vingt-deuxième session concernant la révision du *Code Codex de déontologie du commerce international des denrées alimentaires* (CAC/RCP 20-1979, Rév.1-1985) et de recommander une approche pour répondre aux questions posées. Le Comité a pris note du rapport du groupe de travail intrasession et a décidé de confier à un groupe de travail électronique animé par le Canada la préparation d'un document de travail qu'il examinerait à sa quinzième session (ALINORM 06/29/30, paragraphes 7 à 9). Les résultats du groupe de travail électronique sont contenus dans le document CX/FICS 06/15/5.

**Point 5 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs:** D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées.

**Point 6 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session:** Le Président annoncera la date et le lieu provisoires de la prochaine session, sous réserve des entretiens qui auront lieu entre les Secrétariats du Codex et de l'Australie.

**Point 7 de l'ordre du jour – Adoption du rapport:** le Comité adoptera le rapport de sa quinzième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.